

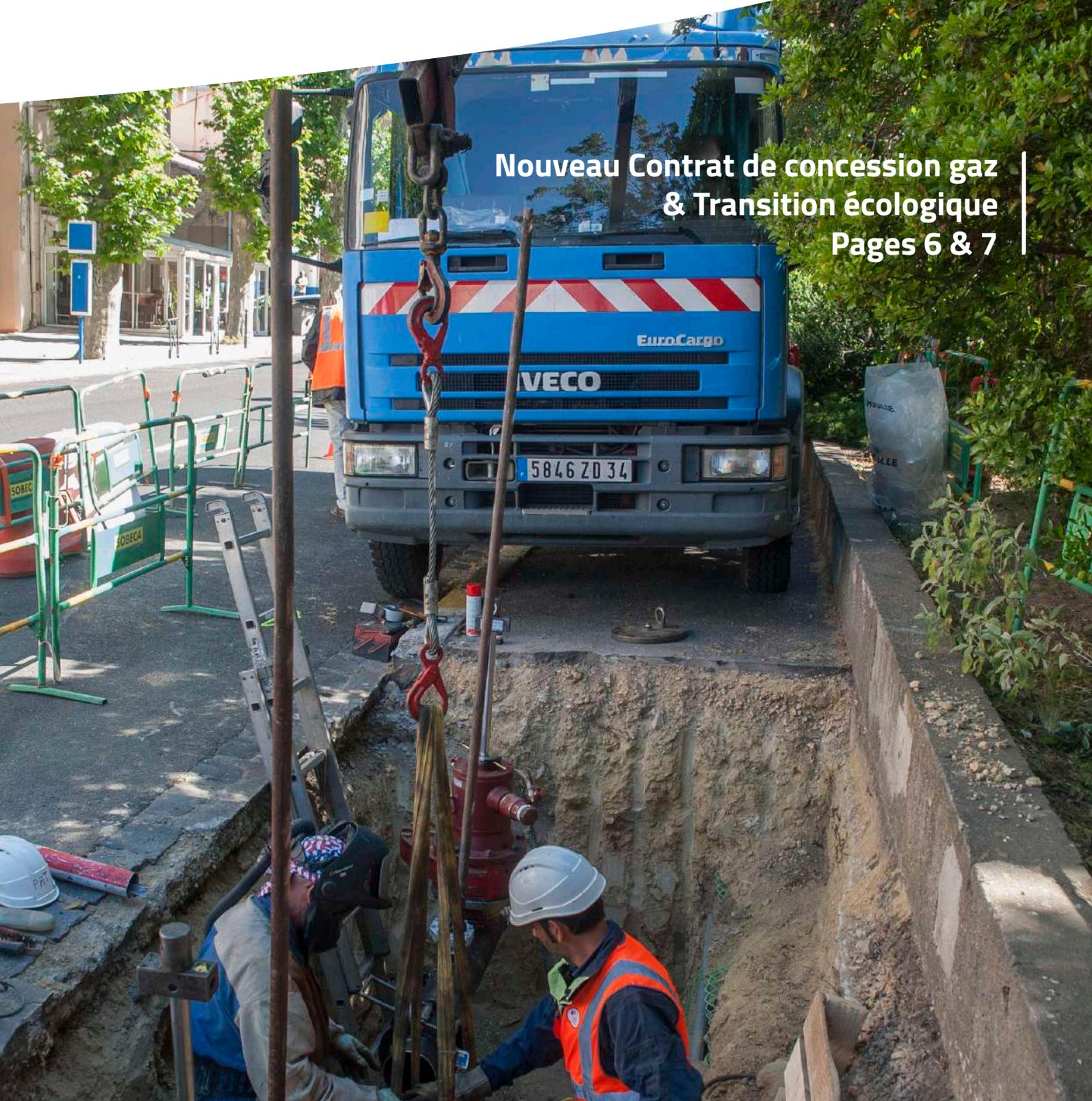
MAGAZINE

TERRITOIRE D'ÉNERGIE **ALSACE**

NUMÉRO 2 | JANVIER 2023



Nouveau Contrat de concession gaz
& Transition écologique
Pages 6 & 7

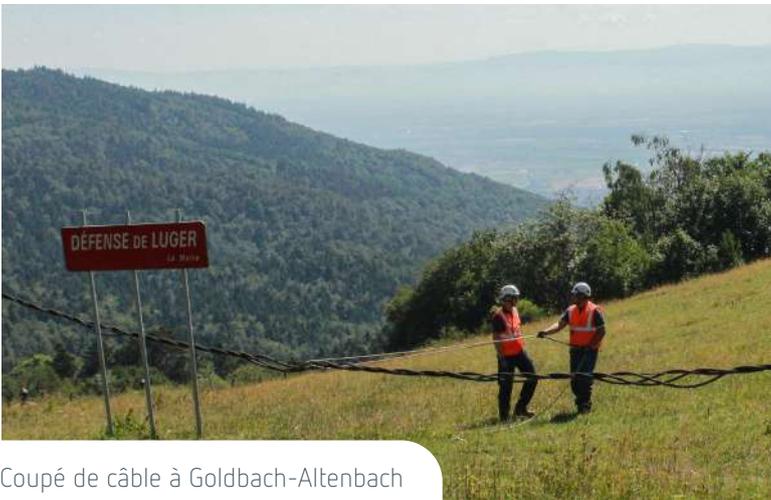


SOMMAIRE

Trois Présidents, 25 ans d'actions



Transfert de la compétence gaz de Mulhouse au Syndicat



Coupé de câble à Goldbach-Altenbach

Le Syndicat

11 Rue du 1^{er} Cuirassiers, 68000 COLMAR

Contacts

Tél : 03 89 21 11 60
accueil@te.alsace - www.te.alsace

Horaires d'ouverture

lundi au jeudi de : 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
le vendredi de : 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Magazine N°02 | Janvier 2023

Directeur de la publication : Jean-Luc BARBERON

Directeur de la communication : Franck DUDT

Conception : Auctavia Communication - auctavia.fr

Impression : AGI Imprimerie

2000 exemplaires

Crédits photos : Territoire d'Énergie Alsace & GRDF (couverture)
sauf mention contraire

Suivez-nous sur Facebook & LinkedIn

tealsace



2

#2 | JANVIER 2023

- 3 — Édito
- 4-5 — DOSSIER : 25 ans du Syndicat
- 6-7 — Interview & Compétences
- 8-9 — Reportage Photos
- 10 — Redevance d'Occupation du Domaine Public
- 11 — Parole de Concessionnaire
- 12-13 — Transition Énergétique
- 14-15 — Vie du Syndicat
- 16 — Brèves | Voeux

Territoire d'Énergie Alsace remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine.





Chère Madame, Cher Monsieur,
Nous pourrions penser que cette nouvelle décennie ne nous épargne pas. Après la crise sanitaire débutée en 2020, nous devons faire face à une guerre en Ukraine qui menace d'embraser le monde. Qui aurait pu croire qu'en 2022, l'Europe serait encore confrontée à des tentations hégémoniques ? Mes pensées vont au peuple ukrainien, victime d'une guerre dépassée, à qui j'espère une fin de conflit rapide et heureuse.

Cette guerre localisée en Europe de l'Est est rapidement devenue une crise économique mondiale. Nous en subissons les conséquences au quotidien avec l'augmentation généralisée des prix. L'inflation bat des records partout en Europe et dépasse outrageusement des taux records de 11% en Allemagne, Italie, Angleterre ou Portugal, pour atteindre 7% en France. À cela s'ajoute un renchérissement des coûts de l'énergie. Heureusement, la France bénéficie d'un bouclier tarifaire pour les particuliers et pour les petites communes. Nous appelons de



EDITO

du Président

nos vœux que ce bouclier soit élargi à toutes les collectivités et aux entreprises qui participent à la création de richesses.

Cette crise énergétique a aussi poussé le Gouvernement à engager un plan de sobriété national appelant les établissements publics à réduire leur consommation énergétique. Le Gouvernement n'écarte pas non plus la possibilité que le réseau connaisse des coupures d'électricité localisées.

Froidement, nous pouvons considérer que ces éléments de crise ont un mérite. Ils accélèrent la transition écologique dont notre planète a besoin. Territoire d'Énergie Alsace s'est déjà impliqué en faveur de l'environnement par l'accompagnement de projets de méthanisation et d'installation d'infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques, par son soutien appuyé à la rénovation de l'éclairage public et par son action en faveur de la rénovation thermique des bâtiments publics dans le cadre du programme ACTEE2.

Demain, nous irons plus loin. Le nouveau Contrat de concession avec GRDF, validé lors du Comité Syndical du 20 décembre dernier, en témoigne. Il nous permettra notamment d'engager un nouveau plan d'action territorial en faveur de la transition écologique.

Cette année 2023 qui s'ouvre à nous avec des incertitudes doit nous maintenir confiants dans l'avenir.

Dans ce cadre, nous célébrerons les 25 ans d'existence de notre Syndicat. Une collectivité qui a bien grandi, forte de belles valeurs et de nouvelles missions.

Les élus et les agents de Territoire d'Énergie Alsace se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheurs partagés.



Jean-Luc BARBERON

Président de Territoire d'Énergie Alsace
Maire de Guewenheim

25 ANNÉES AU SERVICE DE SON TERRITOIRE



DOSSIER TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE

Le 15 avril prochain, Territoire d'Énergie Alsace célèbre un anniversaire, et pas des moindres, son anniversaire. Les 25 ans d'existence du Syndicat d'électricité, créé en 1997. Cette journée du 15 avril 2023 permettra d'honorer toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du Syndicat et favorisé son épanouissement. 25 ans de projets. 25 ans de coopération. 25 ans d'avancées pour le territoire et les personnes qui le composent. Le Syndicat a mûri, il a vu ses compétences évoluer au fil du temps pour devenir une belle structure au service de ses 368 communes membres. Une belle histoire qui a commencé...

01 LE 19 DÉCEMBRE 1997

Le Syndicat Départemental d'Électricité du Haut-Rhin est créé à l'initiative de l'Association des Maires du Haut-Rhin, par arrêté préfectoral. René DANESI, Maire de Tagsdorf, est élu Président du Syndicat.

02 LE 31 AOÛT 1998

La collectivité signe le premier Contrat de concession avec **EDF** pour une durée de **25 ans**.

L'évolution des missions de Territoire d'Énergie Alsace durant les 25 dernières années :

1998

Représenter les communes adhérentes dans la distribution publique d'électricité et de gaz

Organiser et exercer le contrôle de la bonne exécution des Contrats de concession

Élaborer une programmation pluriannuelle des travaux avec l'ensemble des concessionnaires

Favoriser une meilleure coordination dans l'étude et la réalisation des travaux entre tous les intervenants (concessionnaires, communes, Communautés de Communes et Syndicat)

Reverser aux communes les sommes dues par Enedis et les fournisseurs d'électricité

03 LE 6 NOVEMBRE 2000

Le Syndicat ajoute la compétence optionnelle gaz et devient le Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz du Haut-Rhin. Un Contrat de concession est signé avec **GDF** pour une durée de **25 ans**.

04 LE 17 DÉCEMBRE 2008

La Ville de Mulhouse rejoint la dynamique du Syndicat, qui rassemble désormais la totalité des communes desservies par **ERDF** dans le Haut-Rhin, soit **343 communes**.

05 LE 16 DÉCEMBRE 2015

Le Syndicat dépasse les limites du département du Haut-Rhin avec l'adhésion de la **Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim**, qui rassemble **18 communes** (1 dans le 68 et 17 dans le 67).

06 LE 30 JUIN 2016

Le Syndicat devient le **Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin**. Il grandit encore avec l'intégration de la **Communauté de Communes de la Vallée de Villé** et ses **18 communes**.

07 LE 16 OCTOBRE 2017

Jean-Marie BELLIARD, Maire de Sierentz, succède au Président-Fondateur René DANESI, devenu Sénateur. Il devient le deuxième Président du **Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin**.

08 LE 12 DÉCEMBRE 2017

Le périmètre du Syndicat est étendu à la commune de **Hésingue** pour son **secteur de l'emprise aéroportuaire**. Le Syndicat compte alors **368 communes membres**.

09 LE 20 DÉCEMBRE 2019

Après plus de 18 mois de négociations, le Syndicat signe un nouveau Contrat de concession avec **EDF et Enedis pour 30 ans**.

10 LE 23 DÉCEMBRE 2019

La collectivité signe un nouveau Contrat de concession avec la **centrale électrique Vonderscheer** pour la desserte en électricité basse tension de Villé. La centrale sera ensuite absorbée par Gaz de Barr.

11 LE 24 SEPTEMBRE 2020

Suite au renouvellement du Comité Syndical, **Jean-Luc BARBERON**, Maire de Guewenheim, devient le 3^{ème} Président du Syndicat.

12 LE 23 MARS 2022

Par arrêté préfectoral, le Syndicat devient **Territoire d'Énergie Alsace**, avec des statuts élargis à la Transition Énergétique.

13 LE 20 DÉCEMBRE 2022

Délibération du Comité Syndical adoptant le nouveau modèle de Contrat de concession, regroupant l'ensemble des communes desservies par **GRDF**, pour 30 ans.

2023

Mettre en œuvre de nouvelles possibilités d'interventions dans le domaine de l'éclairage public

Moderniser les contrats de concession avec les deux distributeurs historiques ENEDIS et GRDF

Favoriser la rénovation thermique des bâtiments communaux avec la FNCCR à travers le programme ACTEE

S'inscrire pleinement dans la transition énergétique avec l'installation d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques

Mettre en place une assistance mutualisée à ses collectivités membres, pour la gestion de leurs Redevances d'Occupation du Domaine Public et pour la gestion de leurs fourreaux



ENTRETIEN AVEC CATHERINE RAPP

Lors du Comité Syndical du 20 décembre dernier, Jean-Luc BARBERON, Président de Territoire d'Énergie Alsace, a été autorisé à signer le nouveau Contrat de concession de distribution publique de gaz avec GRDF. Nous avons demandé à Mme RAPP, Vice-Présidente en charge de la compétence gaz au Syndicat et Adjointe au Maire de la Ville de Mulhouse, de se présenter et de nous faire part des évolutions de ce contrat.

QUELLES SONT VOS PRINCIPALES MISSIONS AU SEIN DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE ?

Je suis en charge des relations entre le Syndicat, la Ville de Mulhouse, M2A et la CeA. J'ai aussi pour mission de suivre les dossiers et les travaux en lien avec la compétence gaz du Syndicat. La première mission menée a conclu au transfert de la compétence gaz de la Ville de Mulhouse à Territoire d'Énergie Alsace. En parallèle, nous nous sommes lancés dans les négociations d'un nouveau Contrat de concession avec GRDF qui ont abouti à son adoption, le 20 décembre dernier.

ÊTES-VOUS SATISFAITE DE L'ADHÉSION DE LA VILLE DE MULHOUSE ET DE LA VALIDATION DE CE NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION ?

Oui, bien entendu. Entre 2020 et 2021, nous avons travaillé à faire adhérer la Ville de Mulhouse et en décembre 2022, nous validons le nouveau Contrat de concession avec GRDF, après 15 mois de négociations. Nous sommes allés vite et nous avons réussi ce que nous avons entrepris. C'est une belle avancée. Un contrat qui porte sur une durée de trente ans, sur les bases de l'ancien contrat de la Ville de Mulhouse. Par la suite, toutes les communes du Syndicat desservies par GRDF bénéficieront des nouvelles dispositions du contrat, particulièrement avantageuses, comme pour Mulhouse, la dernière commune à avoir adhéré. C'est une très bonne nouvelle pour nos communes membres.

JUSTEMENT, QUE PEUVENT ATTENDRE LES COMMUNES MEMBRES DE CE NOUVEAU CONTRAT ?

Les avantages sont nombreux. Nous aurons une meilleure connaissance du patrimoine de la concession. À partir du 1^{er} janvier 2023, le compteur GAZPAR (équivalent du compteur communicant Linky pour l'électricité) rentre dans le périmètre de la concession et devient propriété du Syndicat. Ce compteur permet d'avoir un meilleur suivi des consommations et facilite les contrôles des infrastructures publiques utilisées par GRDF. Par ailleurs, ce nouveau contrat impose que la sécurité du réseau soit renforcée. GRDF s'engage à aller encore plus loin dans le contrôle des installations qui lui sont confiées. Il est à noter aussi l'intégration d'une composante sur la transition énergétique. Le Syndicat va devenir proactif et va pouvoir accompagner GRDF dans la conversion des équipements de chauffage public (conversion fuel/gaz des chaudières) en installations moins énergivores.

QUE DEVIENNENT NOS RESSOURCES FINANCIÈRES AVEC LA NÉGOCIATION DE CE NOUVEAU CONTRAT ?

Je dirai qu'elles en sortent renforcées. Comme pour l'électricité, la renégociation nous a permis de pérenniser les ressources du Syndicat sur le volet gaz. Sur la redevance de fonctionnement R1, Territoire d'Énergie Alsace se voit doter de 550 000 € par an, contre 350 000 € par le passé. Un bond de 200 000 € qui nous permet de voir l'avenir avec confiance. Nous pouvons donc nous féliciter de la validation du nouveau Contrat de concession avec GRDF.

Merci pour cet échange Mme RAPP.

Merci à vous

TEA & GRDF POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FOCUS SUR LA DIMENSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION GAZ

Avec GRDF, Territoire d'Énergie Alsace s'engage sur la Transition écologique au titre de son nouveau Contrat de concession. Ensemble, nous avons élaboré un plan d'action en faveur de la transition écologique en lien avec les enjeux de la distribution du gaz. Ce plan porte sur un engagement de 5 ans, de 2023 à 2027.

En tant qu'acteur énergétique local et concessionnaire, GRDF va contribuer, dans le respect de ses missions, à la mise en œuvre d'actions en lien avec les politiques énergétiques locales. En effet, dans le cadre du contrat de service public conclu avec l'État pour la période 2019-2023, le Concessionnaire (GRDF) accompagne les collectivités dans la transition énergétique des territoires. Il participe aussi aux réflexions de l'Autorité Concédante (TEA) dans ses politiques de transition écologique.

Dans ce cadre, Territoire d'Énergie Alsace et GRDF ont convenu ensemble d'élaborer un plan d'action quinquennal, renouvelable jusqu'au terme du Contrat de concession.

POUR LA PREMIÈRE PÉRIODE QUINQUENNALE 2023-2027, D'AMBITIEUSES ACTIONS ONT DÉJÀ ÉTÉ RETENUES :

- 01** Identifier le potentiel de conversion fioul/gaz dans les communes desservies, dans le cadre d'un diagnostic de la performance du patrimoine, puis informer et communiquer sur les solutions gaz performantes par typologie de bâtiments dans le cadre de diverses réglementations thermiques et techniques.
- 02** Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics, en particulier en favorisant la conversion fioul/gaz de ces derniers.
- 03** Accompagner les particuliers dans la conversion fioul/gaz ainsi que dans le verdissement des consommations. À ce titre, tous les particuliers, situés à proximité d'un réseau de distribution gaz, mais encore non desservis, pourront bénéficier de la gratuité du raccordement au réseau pendant un an - offre happy birthday de GRDF – entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023. Le coût de raccordement sera financé pour moitié par GRDF et par TeA, mais uniquement dans le cas de branchements actifs.
- 04** Contribuer à l'élaboration de l'outil Maestro en partenariat avec Enedis, GRDF et Alter Alsace Énergies afin de former, éduquer à la performance énergétique des bâtiments communaux de ses membres.
- 05** Favoriser avec l'ensemble des partenaires (Région, CeA, Entente Grand Est) l'émergence de projets de méthanisation et accompagner les porteurs de projets en organisant avec GRDF et ses partenaires des visites d'information pour les porteurs de projet, les élus et des associations du territoire.
- 06** Étudier les opportunités de prises de participation dans des SEM EnR, des sociétés d'économie mixte capables de produire des énergies renouvelables.
- 07** Mettre en place un Schéma Directeur de la mobilité sur le périmètre de TEA, avec l'aide et le support de GRDF.
- 08** Mobiliser les entreprises et les collectivités sur l'utilisation du BioGNV (Gaz Naturel Véhicule) afin de favoriser l'émergence de nouvelles stations publiques et permettre à moyen/long terme de stimuler l'offre.

REPORTAGE PHOTOS



Coup de câble à Goldbach-Altenbach



Comité Syndical à Hirtzfelden



Réception des travaux à Sentheim



Congrès de la FNCCR à Rennes



Salon des Maires à Mulhouse



Réunion des directeurs de Syndicats de l'Est de la France



Mise en souterrain des réseaux secs à Wolfersdorf : Avant / Après



REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC...

...GESTION DES FOURREAUX, ET ANTENNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Territoire d'Énergie Alsace assiste les communes sur la Redevance d'Occupation du Domaine Public. Cette redevance est due par des opérateurs privés (Enedis, GRDF, Orange, ...) qui utilisent le domaine public communal routier et non routier pour installer leurs réseaux aériens et souterrains.

RECouvreMENT DE LA RODP

Le Comité Syndical du 17 décembre 2019 a confié une mission d'assistance pour la perception de la RODP des communes à un cabinet spécialisé, ACTANE.

Une enquête a été lancée auprès des communes membres du Syndicat pour détecter les absences de versement de ces redevances.

Cette étude a permis de constater que 121 communes ne percevaient pas les redevances des opérateurs de télécommunication. Elles ont été informées des moyens mis à leur disposition pour récupérer ces recettes.

Territoire d'Énergie Alsace a aussi tenu à faciliter le recouvrement de la Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les communes membres, en utilisant le nouveau site internet du Syndicat.

Les délibérations relatives à la mise en place de la RODP et à la possibilité de demander la rétroactivité sont téléchargeables sur l'intranet de notre site Internet, rubrique « Service aux communes » : www.te.alsace/intranet

Une nouvelle enquête sera lancée en 2024.

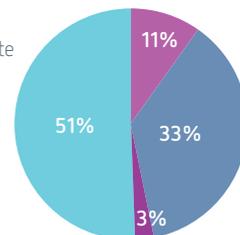
GESTION DES FOURREAUX POUR LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Au vu des résultats satisfaisants de la 1^{ère} mission, le Comité Syndical du 15 juin 2021 a confié au cabinet ACTANE une deuxième mission relative à la gestion des fourreaux de télécommunication. Cette nouvelle mission est complémentaire de la première.

Dix communes pilotes, de taille différente, participent à la 1^{ère} phase d'étude. Les fourreaux dont les collectivités ont assuré la maîtrise d'ouvrage et le financement sont leur propriété et

À l'issue d'une enquête menée en 2021 auprès de l'ensemble des Communes adhérentes, il ressort les éléments suivants :

- 12 Communes ont fait l'objet d'une étude pilote
- 195 Communes perçoivent la RODP d'Orange
- 41 Communes ne perçoivent pas de RODP
- 120 Communes n'ont pas répondu



appartiennent en principe à leur domaine public. En effet, ces ouvrages faisant l'objet d'un aménagement indispensable à l'exécution de ce service public, ils peuvent être regardés comme relevant du domaine public.

Les opérateurs privés occupant le domaine public pour les fourreaux, cela implique obligatoirement le paiement d'une redevance d'occupation.

ASSISTANCE AUX COMMUNES EN MATIÈRE DE RENÉGOCIATION DES CONVENTIONS POUR LES PYLÔNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE

La Préfecture du Haut-Rhin a adressé un courrier à l'ensemble des Maires, concernant les antennes de téléphonie mobile et les enjeux liés aux négociations des conventions d'occupation du domaine public. Fort de son expérience, le Comité Syndical du 20 décembre 2022 a décidé d'accompagner ses membres. En accord avec la Préfecture, Territoire d'Énergie Alsace a adressé un questionnaire à toutes les communes affiliées au Syndicat. Les premiers retours sont en cours et sont analysés par nos experts des cabinets ACTANE et ADLUCHEM.

PAROLE DE CONCESSIONNAIRE



ENTRETIEN AVEC JONATHAN CLERBOUT

Directeur Adjoint de Gaz de Barr

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER GAZ DE BARR ?

Gaz de Barr est une PME de 35 salariés distribuant et commercialisant du gaz et de l'électricité sur un territoire constitué de 32 communes sur le département du Bas-Rhin. La création de l'entreprise remonte aux années 1860 avec un réseau d'éclairage public à partir d'une usine à gaz.

À la différence des acteurs historiques, EDF-GDF, qui ont vu le jour après la loi de nationalisation de 1946, nous sommes une Entreprise Locale de Distribution. Gaz de Barr n'a en effet pas été nationalisée en 1946 du fait qu'elle est détenue majoritairement par un acteur public, en l'occurrence la ville de Barr. De part ce lien avec la collectivité, nous disposons naturellement d'un ancrage local sur notre zone de desserte historique et nous sommes par essence le bras armé des collectivités pour les projets de transition énergétique.

COMMENT ÊTES VOUS ENTRÉS EN RELATION AVEC TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE ?

La Centrale Électrique Vonderscheer était jusqu'à la fin 2019 le concessionnaire de Territoire d'Énergie Alsace pour le réseau de distribution basse tension de la commune de Villé. La Communauté de Communes de la Vallée de Villé venait de transférer sa compétence au Syndicat en 2016.

À la suite de la fusion-absorption de la Centrale Électrique Vonderscheer par Gaz de Barr, ce dernier est devenu le concessionnaire pour le réseau de distribution basse tension de la commune de Villé.

Gaz de Barr est donc entré en relation avec le Syndicat pour la négociation d'un nouveau Contrat de concession, signé le 23 décembre 2019. Nous avons découvert ensemble les réseaux électriques basse tension de Villé.

QUELS ÉTAIENT LES ENJEUX DE CETTE NOUVELLE RELATION ?

En tant que nouveau concessionnaire pour Territoire d'Énergie Alsace pour la distribution et la fourniture d'électricité en basse tension, il était nécessaire de répondre à minima aux mêmes exigences contractuelles qu'Enedis qui était jusqu'alors l'unique concessionnaire du Syndicat pour la distribution d'électricité.

Malgré le fait que nous découvriions les ouvrages basse tension de Villé, nous nous sommes engagés sur un programme pluriannuel de travaux sur quatre ans pour moderniser les ouvrages.

Puis, après un inventaire des réseaux cofinancé avec Territoire Énergie d'Alsace et la création d'une cartographie numérique, nous avons pu évaluer la vétusté de certains ouvrages.

Forts de ce constat, et avec comme objectif d'améliorer la qualité de desserte à Villé, nous avons investi pour les deux premières années du Contrat de concession plus de trois fois le montant inscrit au plan pluriannuel.

QUELLE IMPORTANCE A TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE POUR GAZ DE BARR ?

Territoire d'Énergie Alsace a retenu Gaz de Barr comme concessionnaire basse tension sur la commune de Villé alors que la distribution haute tension est assurée par Enedis. En raison de cette configuration, et dans l'intérêt des clients de Villé, Territoire d'Énergie Alsace coordonne les deux concessionnaires afin d'interconnecter au mieux les réseaux et ainsi améliorer la qualité de service aux Villois.

Merci pour cet échange M.CLERBOUT.

Merci à vous

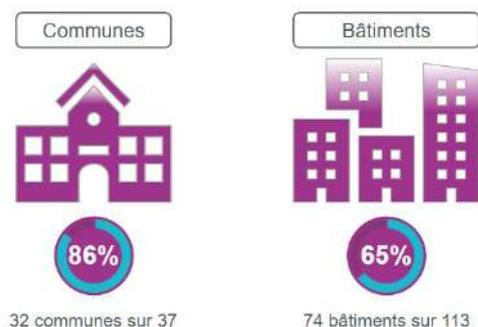
DISPOSITIF ACTEE II

Le dispositif arrive à son terme

Au titre de l'appel à projets ACTEE II, Territoire d'Énergie Alsace accompagne les collectivités qui souhaitent réduire leur empreinte carbone par la rénovation thermique de leurs bâtiments communaux. C'est le cas de trente-deux communes réparties entre le Pays Thur Doller, le Pays Rhin Vignoble Grand Ballon, Saint-Louis Agglomération et la Ville de Saint-Louis, les 4 territoires retenus par le programme de la FNCCR. ACTEE II

met à la disposition de ces collectivités un appui technique avec notre économiste de flux, Corentin GRILLO, recruté en août 2021. Il est aussi proposé des outils de mesure, un soutien pour la réalisation d'audits stratégiques et la recherche des financements pour mettre en œuvre le projet de rénovation. Ce programme plébiscité par les communes doit prendre fin au **printemps 2023**.

En moins de seize mois, Corentin GRILLO, l'économiste de flux, a accompagné **32** communes issues des **4** territoires retenus. Cela représente **74** bâtiments publics étudiés, sur les **113** inscrits au programme ACTEE.



L'action de Corentin GRILLO, économiste de flux :



Ces visites aboutissent à des rapports d'étude capables de déterminer précisément la perte de chaleur des bâtiments, de définir le coût du projet d'amélioration et d'identifier le meilleur scénario de rénovation possible, en fonction des moyens financiers mobilisables.

Avancement par membre du groupement



EN 2023, VERS ACTEE+ ?

Dans le cadre du plan sobriété annoncé en octobre dernier, le Gouvernement a annoncé que le programme ACTEE, accompagnant la rénovation énergétique des bâtiments publics, sera poursuivi. Mieux encore, il verra son budget doublé en 2023 pour atteindre les 220 millions d'euros, devenant ainsi le plus grand programme de certificats d'économies d'énergie jamais lancé. Nous pouvons nous réjouir de cette décision sur un programme national qui a fait ses preuves.

La poursuite du dispositif ACTEE sur le périmètre de Territoire d'Énergie Alsace doit faire l'objet d'une décision du Comité Syndical qui sera appelé à se prononcer sur la question au printemps prochain.

POUR UN PLAN DE SOBRIÉTÉ



En réponse à la crise énergétique, le Gouvernement a décidé d'appliquer un plan de sobriété. C'est une solution à la crise énergétique qui menace notre souveraineté. Ce plan de sobriété est même jugé indispensable pour ne pas subir des coupures d'électricité durant l'hiver. Dans tous les cas, il s'inscrit comme

une nouvelle façon de penser et d'agir pour apparaître comme une étape de plus dans la transition énergétique. L'Association des Maires, la FNCCR et Enedis, entre autres, l'ont compris et apparaissent comme des forces de proposition pour résister au choc énergétique.

Association des Maires de France

Pour lutter contre le gaspillage énergétique et limiter l'impact de la hausse des coûts de l'énergie, l'Association des Maires de France (AMF) et Intercommunalités de France, en partenariat avec la Banque des territoires et Amorce, ont publié un guide présentant 10 actions de sobriété, applicables dès cet hiver.

Plus d'informations ci-dessous :

<https://bit.ly/3P94z9y>



FNCCR

La FNCCR, au titre du programme ACTEE, et les acteurs de la filière du pilotage des bâtiments ont développé l'outil PERF-ACTEE. Disponible en ligne, ce guide pédagogique et intuitif permet aux territoires d'identifier les solutions d'économies d'énergie rapides et adaptées à leur contexte local. PERF-ACTEE est accessible gratuitement depuis le site Internet du programme national ACTEE.

Plus d'informations ci-dessous :

<https://bit.ly/3F5rrCe>



Enedis

Enedis a lancé un portail de services dédiés aux collectivités pour accompagner la sobriété énergétique dans les territoires. Grâce à ce portail, les collectivités peuvent connaître et comparer la consommation d'électricité de leurs sites par type d'usage (école, gymnase...). L'outil dispose d'un tableau de bord et permet d'être alerté en cas de dépassement de consommation.

Plus d'informations ci-dessous :

<https://bit.ly/3P45U0M>



Économies d'énergie dans les bâtiments publics PERF-ACTEE :

Alors que la hausse des prix de l'énergie constitue un défi de majeur pour les collectivités et pour atteindre les objectifs de -10% de consommation fixés par le plan de sobriété du gouvernement, le programme ACTEE porté par la FNCCR et les acteurs de la filière du pilotage des bâtiments ont développé l'outil PERF-ACTEE.

Disponible en ligne, ce guide pédagogique et intuitif permet aux territoires d'identifier les solutions d'économies d'énergie rapides et adaptées à leur contexte local. PERF-ACTEE est accessible gratuitement depuis le site Internet du programme national ACTEE.

Une bibliothèque de solutions à gains rapides PERF-ACTEE vient compléter la boîte à outils mise à disposition des gestionnaires de bâtiments publics par le programme ACTEE de la FNCCR.

Sans équivalent, ce nouvel outil accessible en ligne a été conçu en lien étroit avec les acteurs de la filière du pilotage et de la

gestion des bâtiments intelligents avec une approche spécifique de la rénovation énergétique, celle du pilotage énergétique et numérique. Il facilite grâce à un parcours intuitif, l'identification de méthodes et de solutions techniques adaptées aux différents types de bâtiments des collectivités.

PERF-ACTEE propose plusieurs dizaines de fiches pratiques pour identifier les besoins, trouver des financements, cadrer les projets, lancer des travaux et conduire l'exploitation avec des résultats dans la durée.

PERF-ACTEE demeure centré sur des solutions efficaces à gains rapides. L'interface permet de filtrer et de prioriser les fiches proposées par niveaux de coût, temps d'implémentation et économies d'énergie. L'approche se veut pédagogique avec une prise en main de l'outil facilitée pour des non-experts.

Un excellent support pour préfigurer son projet de rénovation énergétique en quelques clics, et disposer d'une première feuille de route à affiner ensuite avec l'aide d'un professionnel qualifié !

01 ALAIN SPECHT :

Le sentiment du devoir accompli

67 ans depuis le mois d'octobre, Alain SPECHT prendra sa retraite professionnelle le 30 avril prochain, la veille de la fête du Travail, histoire de partir avec le sentiment du devoir accompli.

Avec le départ d'Alain, c'est un peu la mémoire du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin qui s'en va. Il a intégré le Syndicat en 2003. Auparavant, il occupait la fonction de technicien polyvalent au SIVOM Hardt Nord, qui deviendra ensuite la Communauté de Communes du Pays Rhin Brisach.

Il y avait été recruté en 1976, en tant que dessinateur, après avoir obtenu un Bac F1 (construction mécanique). L'expérience aidant, ses fonctions évoluent au service des communes membres. Sa polyvalence y est saluée.

Il verra sa carrière évoluer encore en intégrant le service voirie de la Ville de Colmar où il occupera ensuite la fonction de technicien-chef. Lorsque le Syndicat lui propose d'assurer la responsabilité des missions techniques de la collectivité, il n'hésitera pas à franchir le pas.



Au Syndicat, Alain SPECHT a été recruté pour mettre en place, pour les communes membres, la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux électriques. Il a aussi été recruté pour faire exécuter le Contrat de concession avec Enedis en se mettant toujours au service des communes, avec l'appui d'un bureau de contrôle. Il a aussi travaillé à l'élaboration du nouveau Contrat de concession qui renforce l'aide apportée aux membres. Il n'hésite pas à assister les communes dans les petits litiges qu'elles rencontrent avec les concessionnaires.

Son professionnalisme et sa volonté de faire toujours mieux sont unanimement salués. Son envie de progresser comme au premier jour est constante. Et sa persévérance lui permet d'accéder au grade d'Ingénieur Principal. Il sera par ailleurs détaché sur l'emploi fonctionnel de Directeur adjoint du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin.



Alain SPECHT n'est pas le seul à évoluer. Le Syndicat grandit avec lui. Il l'a vu prendre une autre dimension. La nouvelle gouvernance apporte une nouvelle dynamique. La nouvelle réglementation apporte de nouvelles compétences.

De ces années passées au Syndicat, il retiendra l'ambiance générale de travail très agréable, la petite équipe qui réussit à abattre un travail démesuré. Il retiendra aussi les bons rapports entretenus avec les concessionnaires.



Oui, Alain s'en va avec le sentiment du travail accompli et c'est un peu la mémoire du Syndicat qui s'en va au printemps 2023. Mais, le Syndicat gardera toujours le souvenir d'un homme volontaire, soucieux de servir la chose publique et défendre l'intérêt des communes membres.

Merci Alain, et bravo pour cette très belle carrière professionnelle !

02 RENÉ WUNENBURGER :

Itinéraire d'un homme chanceux

C'est comme cela qu'il se caractérise, chanceux. Chanceux d'avoir eu cette vie professionnelle, bien remplie, faite de rencontres, de joies et parfois de peines. Mais chanceux d'être allé au bout et d'avoir initié tant de projets avec des femmes et des hommes remarquables.

Oui, à la fin du mois d'avril 2023, René WUNENBURGER, fera valoir ses droits à la retraite, à l'âge de 65 ans, après une carrière professionnelle bien remplie, au service des autres et du bien commun. Sa première expérience professionnelle, après un DEA de géographie, il l'a faite à Paris, au Ministère de l'environnement. Il était chargé de mission sur la thématique du dépérissement des forêts lié aux pluies acides. Il y restera six années, de 1983 à 1988.

Puis, il intègre le Conseil Régional d'Alsace fin 1988, en prenant la responsabilité d'un nouveau service, le service environnement. Il se considère chanceux d'avoir eu l'opportunité de créer ce service. Cette fonction, il l'exercera jusqu'en 1997, année où le Président Adrien ZELLER lui propose alors un poste de confiance, à savoir, animer une nouvelle antenne politique du Conseil Régional d'Alsace dans le département du Haut-Rhin.

Un département qui comptait à l'époque 377 communes et autant de maires, qui siégeaient à l'Association des Maires du Haut-Rhin, présidée alors par René DANESI.

Un Président qui n'hésitera pas à lui proposer au 1^{er} janvier 2006 la direction du Syndicat départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin. René DANESI voyait en lui quelqu'un qui avait la capacité de manager une équipe tout en étant un facilitateur auprès des maires des communes membres du Syndicat. Un public qu'il connaît bien pour être lui même élu local depuis 1995 et maire de la commune de Griesheim-sur-Souffel, dans le Bas-Rhin, depuis 2001.

René WUNENBURGER a aussi été recruté pour développer la nouvelle compétence gaz, avec des prérogatives techniques, juridiques et financières.

Sous la présidence de Jean-Marie BELLARD, l'intégration de nouvelles compétences est à l'étude et le changement se prépare. Mais, c'est sous la présidence de Jean-Luc BARBERON, avec l'élection d'un nouveau Comité Syndical et un nouveau Bureau que les contingences réglementaires s'imposent et accélèrent le changement au Syndicat qui devient Territoire d'Énergie Alsace. C'est le cas notamment avec la Transition Énergétique. René WUNENBURGER accompagne ce changement avec la prise en compte de



nouvelles missions comme l'éclairage public en soutenant directement les communes membres. L'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques s'ajoute aussi aux nouvelles missions. Tout comme le conseil aux communes dans le domaine de la transition énergétique, avec le dispositif ACTEE2. Et que dire de la volonté de faire-savoir, d'ouvrir le Syndicat vers les autres avec cette adhésion au label Territoire d'Énergie de la FNCCR. Avec les nouveaux élus, René WUNENBURGER a voulu faire de Territoire d'Énergie Alsace un partenaire incontournable du paysage institutionnel alsacien.

Il se dit chanceux, chanceux d'avoir pu construire tout cela avec des élus volontaires et une équipe remarquable sans quoi rien n'était possible. Ses collègues garderont de lui le souvenir d'un directeur bienveillant qui aimait travailler dans un cadre convivial, en valorisant chacun d'entre eux. Nous aussi, nous pourrions dire que nous avons eu la chance de le côtoyer toutes ces années et nous le remercions chaleureusement d'avoir apporté sa pierre à l'édifice de notre Syndicat.

Merci René !

EN BREF



27 AU 29 SEPTEMBRE

Congrès de la FNCCR à Rennes

Le 38e Congrès de la FNCCR s'est déroulé du 27 au 29 septembre 2022 à Rennes. Territoire d'Énergie Alsace y était représenté avec l'Entente Grand Est. Les membres du Syndicat ont pu participer à différentes tables rondes et conférences sur les thèmes de l'énergie, de la transition énergétique et des mobilités. Ce Congrès a également été l'occasion pour le Président Jean-Luc BARBERON d'échanger avec Madame Laurence POIRIER-DIETZ, Directrice Générale de GRDF, et Madame Marianne LAIGNEAU, Présidente du Directoire d'Enedis.



13 ET 17 OCTOBRE

Réceptions de travaux

Judi 13 octobre les travaux d'enfouissement du réseau électrique basse tension, effectués sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat, ont été réceptionnés à Wolfersdorf et Retzwiller, Cité Sturm et Rue de la Large. Ces travaux ont permis de déposer 540 mètres de ligne aérienne basse tension. Lundi 17 octobre le Syndicat a réceptionné les travaux d'enfouissement du réseau de distribution électrique basse tension à Senthem, rue de la Gare et rue du 29 novembre. Ces travaux ont permis la dépose de 770 mètres de lignes aériennes basse tension.

 **territoire
d'énergie
ALSACE**

Jean-Luc BARBERON, Président de Territoire d'Énergie Alsace, les élus membres du Comité Syndical et les agents vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Une année qui nous permettra de célébrer les 25 ans d'existence du Syndicat.



Contrôle de concession

Le cœur de métier du Syndicat est d'exercer un contrôle de concession des différents concessionnaires. En novembre dernier, GRDF, EDF et Enedis étaient contrôlés pour vérifier la bonne exécution des contrats de concession, les actions de maintenance des ouvrages, ou encore l'évolution des infrastructures de distribution d'énergie existantes.



Des affiches pour sensibiliser aux ecogestes

Territoire d'Énergie Alsace met à disposition de ses collectivités membres une série d'affiches afin de sensibiliser aux écogestes. À destination du grand public, ces affiches peuvent être installées dans les bâtiments publics dont les écoles, mairies, gymnases... Il vous est possible de les télécharger depuis notre site internet :

<https://bit.ly/3hzKj4g>

BONNE ANNÉE

2023